

DEVELOPMENT ALTERNATIVES WITH WOMEN  
FOR A NEW ERA (DAWN)

---

POPULATION

&

**DROITS REPRODUCTIFS**

*Points de vues des Féministes du SUD*

# Note de présentation de DAWN

## HISTORIQUE

- DAWN (*Alternatives pour le développement avec les femmes à l'aube d'une nouvelle ère*) a été lancée en 1984 à la veille des conférences internationales tenues à Nairobi pour marquer la fin de la décennie de l'O.N.U. pour les femmes.

- DAWN reflète la montée de la conscience chez les femmes d'un besoin d'alternatives au modèle dominant de développement avec ses conséquences perverses pour la vaste majorité des femmes, et pour l'environnement.

- La plateforme initiale de DAWN (*Développement, les crises, les visions alternatives : les perspectives des femmes du tiers monde par GITA SEN et Caren Grown*) a été préparé pour les conférences de Nairobi.

De 1986 à 1990, les membres du réseau ont produit les études de cas sur l'impact des crises de la dette, de la nourriture et de l'énergie sur les femmes ainsi que sur les visions et mouvements des femmes.

## LES BUTS ET LES OBJECTIFS :

La DAWN analyse les processus de développement et les stratégies à travers un cadre qui privilégie les expériences de vie des femmes pauvres du tiers monde.

Le but de DAWN est de comprendre les processus économiques, sociaux, culturels et politiques qui causent et perpétuent les inégalités de classe, de race et de genre. Elle travaille à l'élaboration des visions et des stratégies alternatives.

## STRUCTURES :

DAWN a un comité consultatif qui regroupe celles qui ont initié le réseau, un comité d'organisation qui sert comme organe exécutif. Le comité d'organisation comprend les représentants d'Afrique, d'Amérique Latine, des Caraïbes, d'Asie et du Pacifique. La Coordinatrice générale a la responsabilité de coordonner toutes les activités de DAWN pendant quatre ans.

Le secrétariat de DAWN est situé dans la région où reside la coordinatrice générale.

*Coordinatrice générale* : PEGGY ANTROBUS, Women and Development Unit School of Continuing Studies, University of the West Indies Pinelands, St. Michael, Barbados, tél. : 428-9288, Fax 426-3006.

*Coordinatrices régionales* :

*Afrique* : BOLANLE AWE, Institute of African Studies, university of Ibadan, Nigeria.

*Asie du Sud-Est* : NOELEEN HEYZER, Asian Pacific Development Centre Pesiaran Duta, 50770 Kuala Lumpur, Malaysia.

*Asie du Sud* : HOMEEDA HOSSAIN, 7/C Nex Bailey Road, Dhaka, Bangladesh.

*Amérique Latine* : NEUMA AGUIAR, IUPERJ, Rua da Matriz, 82 Botafogo CEP 22260, Rio de Janeiro, Brazil. *The Caribbean* : SONIA CUALES, P.O. Box 4395, Willemstad, Curacao Netherland Antilles.

*Pacifique* : Claire SLATTER, University of South Pacific School of Social & Economic Development P.O. Box 116, Suva, Fiji

*Les Caraïbes* : Sonla CUALES, P.O. Box 4395, Willemstad Curacao, Netherland Antilles.

## COORDINATRICES DES PROGRAMMES DE RECHERCHE

*Environnement*, Rosina WILTSHIRE, C/O WANS, School of Continuing Studies, university of the West Indies, Pinelands, St. Michael Barbados.

*Population et Droits Reproductifs* : Sonla CORREA, SOS Corpo, Rua do Hospicio 859, 4 andar Boa Vista, CEP 50050 Recife, Brazil.

*Alternatives économiques* : GITA SEN, Harvard Center for Population & Development Studies, Harvard University, 9 Bow Street, Cambridge, MA 02138, U.S.A

**RÉSUMÉ DE LA PLATE-FORME DE DAWN\***  
**POUR LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA**  
**POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT**  
**LE CAIRE 1994.**

VIII : Valeur de l'émancipation féminine  
EUGÉNISME : Solutions limitant les moyens qui permettent de préserver l'espace humain de la déchéance. La théorie nazie était basée sur cette croyance en ce sens qu'elle persécutait les Juifs pour préserver le race aryenne.

PARADIGME : Population  
&  
Droits Reproductifs

*Point de vues des Féministes du SUD*



\*Alternatives pour le Développement avec les femmes à l'aube d'une nouvelle ère.

RÉSUMÉ DE LA PLATE-FORME DE DAWN  
POUR LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA  
POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT  
LE CAIRE 1984

Population & Droits Reproductifs  
Point de vue des Féministes du Sud



Cette brochure est traduite de l'anglais par Nicole KOUO. La version anglaise est de SIA NOWROJEE; elle est faite à partir d'un texte de Sonia CORREA et Rebecca Reichmann

## PRÉFACE

A l'aube du 21<sup>e</sup> siècle les problèmes des femmes du Sud malgré la diversité des situations demeurent les mêmes dans l'application des programmes et politiques de population : analphabétisme, insécurité alimentaire et sanitaire, violence et surtout le non respect de leurs droits en tant qu'être humain restent les traits dominants.

Par rapport à cette stabilité, le mouvement international des femmes devait prendre sur lui de trouver des nouvelles approches pour ses stratégies : suivre de près les moindres opportunités à l'échelle nationale, régionale ou internationale, pour pouvoir peser sur leurs résolutions et contribuer à réunir les moyens nécessaires au changement.

La route du Caire Septembre 94 pour la Conférence Internationale des Nations Unies sur les Politiques de Populations et Développement est le dernier "champ de manœuvre". Elle a donné au mouvement international des femmes l'occasion de se pencher sur les paradigmes à partir desquels sont élaborés des politiques et programmes qui affectent le bien-être et la santé des femmes.

Les échanges de vues, à ce propos ont conduit à l'élaboration des nouvelles alternatives pour les programmes de santé reproductive. Ils ont ainsi fourni des éléments fondamentaux pour les activistes. Pour ce qui le concerne, DAWN a conçu une plateforme qui précise les grandes lignes de sa stratégie.

Plus qu'un document d'analyse c'est un outil de travail pour les femmes du Sud.

Sa conception et sa simplicité le mettent à la portée de toutes les femmes qui travaillent sur le terrain. Il s'articule autour de trois préoccupations :

- une évaluation des politiques de population passées et actuelles, à travers la grille éclairante de leurs effets sur la santé des femmes. C'est un chapitre de sensibilisation qui convainc de la nécessité de faire quelque chose ;
- les propositions d'avenir. Ce n'est pas seulement un catalogue de revendications mais une analyse des obstacles qui entretiennent les pratiques sociales en matière de santé sexuelle et reproductive qui avilissent les femmes ainsi que les voies et moyens d'en sortir. Il s'agit de **définir et promouvoir les droits reproductifs** ;
- c'est enfin un guide de l'activiste dans sa façon d'être et d'agir partout où il doit faire quelque chose : à l'intérieur et l'extérieur du Mouvement.

Comme le disent les responsables de DAWN, avec le CAIRE 94, le Mouvement International des Femmes, malgré les attitudes de ses adversaires - le racisme occidental, l'Eglise catholique et les tenants du relativisme culturel etc - a réussi à s'imposer dans les rôles fondamentaux de l'élaboration des alternatives de développement". Nul doute que ce positionnement favorable va se confirmer après le "CAIRE 94" : en tout cas, il faut le souhaiter, pour favoriser la promotion du bien-être social et donner aux femmes les moyens d'être des citoyennes, à part entière à travers le monde.

Dr DINA NFON PRISO Jeanne  
Douala-CAMEROUN

PRÉFACE

A l'aube du 21<sup>e</sup> siècle les problèmes de développement ont pris une dimension mondiale. Les défis sont devenus plus complexes et plus pressants. Les pays en développement sont confrontés à de multiples défis : démographiques, économiques, sociaux, environnementaux, etc. Il est donc impératif de trouver des solutions innovantes et durables pour répondre à ces défis.

Le Centre de Recherche et de Formation pour le Développement (CERD) a été créé en 1985 à Yaoundé au Cameroun. Son objectif principal est de promouvoir le développement durable à travers la recherche, la formation et la diffusion de l'information. Le CERD a travaillé en étroite collaboration avec les institutions nationales et internationales pour mener à bien ses activités. Ses travaux ont porté sur divers domaines tels que l'agriculture, l'économie, le droit, la santé, l'éducation, etc.

Le présent ouvrage est le fruit de plusieurs années de travail collectif. Il est le résultat de la collaboration étroite de nombreux chercheurs, enseignants et étudiants. Les auteurs ont cherché à offrir une vue d'ensemble des différents aspects du développement durable. L'ouvrage est divisé en plusieurs chapitres qui abordent successivement les différents domaines mentionnés ci-dessus. Nous espérons que cet ouvrage sera utile et inspirant pour tous ceux qui s'intéressent au développement durable.

Le Centre de Recherche et de Formation pour le Développement (CERD) a le plaisir de publier ce livre. Ce livre est le fruit de la collaboration étroite de nombreux chercheurs, enseignants et étudiants. Les auteurs ont cherché à offrir une vue d'ensemble des différents aspects du développement durable. L'ouvrage est divisé en plusieurs chapitres qui abordent successivement les différents domaines mentionnés ci-dessus. Nous espérons que cet ouvrage sera utile et inspirant pour tous ceux qui s'intéressent au développement durable.

Le Centre de Recherche et de Formation pour le Développement (CERD) a le plaisir de publier ce livre. Ce livre est le fruit de la collaboration étroite de nombreux chercheurs, enseignants et étudiants. Les auteurs ont cherché à offrir une vue d'ensemble des différents aspects du développement durable. L'ouvrage est divisé en plusieurs chapitres qui abordent successivement les différents domaines mentionnés ci-dessus. Nous espérons que cet ouvrage sera utile et inspirant pour tous ceux qui s'intéressent au développement durable.

Dr DIAH M'PON PRISO Jeahne  
Directeur CAMESOLU

## INTRODUCTION

### 1. Représentation

Les activités, à quelque niveau que ce soit, sont tirées de revues des comptes aux femmes de la base. On ne peut pas s'écarter que les programmes internationaux puissent

En 1987, à la suite de la décennie de la femme proclamée par les Nations Unies, DAWN a publié un ouvrage intitulé "femmes du Sud, autres voix pour le 21<sup>e</sup> siècle".

Les ONG doivent travailler aux pouvoirs publics des femmes sur les femmes

L'ouvrage présentait une alternative de développement fondée sur la participation active et non passive des femmes.

En 1994, en vue de préparer la conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) prévue au Caire, DAWN a élaboré un programme pour l'avenir sur la population, le développement, la santé, les droits reproductifs et sexuels à l'usage des professionnels et les activistes.

L'objectif de DAWN est d'encourager les femmes à partager leurs expériences, à diffuser l'information et à appliquer les stratégies adaptées aux réalités très diverses du Sud.

Il faut être à l'écoute des voix et d'établir ensemble un cadre conceptuel

Entre 1992 et 1994, DAWN a organisée une série de réunions régionales sur les droits reproductifs et la population. Cent quarante femmes, venues de 54 pays des Caraïbes, d'Amérique Latine, du Pacifique, de l'Asie du Sud, du Sud-Est Asiatique, du Moyen Orient, et d'Afrique, y ont pris part.

Il faut être à l'écoute des voix et d'établir ensemble un cadre conceptuel

Malgré le fait que chaque programme régional avait ses propres priorités et ces spécificités, ces réunions ont permis, d'une part, aux participantes d'aborder quelques uns des problèmes épineux que rencontrent les institutions, en charge des questions de population, et d'autre part, au mouvement international des femmes d'envisager des stratégies d'action.

A leur issue un livre a été publié qui résume les points de vue arrêtés sur les politiques de population, de santé, des droits reproductifs et sexuels. Il s'intitule :

### **"POPULATION ET DROITS REPRODUCTIFS POINT DE VUES DES FEMINISTES DU SUD".**

Il décrit et analyse l'histoire et les contradictions des politiques, passées et actuelles, en matière de population.

Il présente une plate-forme sur la santé et les droits reproductifs et sexuels, ainsi que les obstacles à sa réalisation. Il propose des stratégies d'action pouvant servir lors de la conférence du Caire et après celle-ci.

C'est un résumé de ce livre qui est présenté ici. (1)

# INTRODUCTION

## STRATEGIES DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DES FEMMES POUR RELEVER LES DEFIS EN MATIERE DE SANTE ET DE DROITS

En 1987, à la suite de la décade de la femme proclamée par les Nations Unies, DAWN a publié un ouvrage intitulé "L'avenir du Sud" avec pour le 21e

siècle. L'ouvrage présente des stratégies de développement locales et régionales

actives et non passives des femmes. Modifier les systèmes culturels qui oppriment les femmes

et le développement (CIBD) né au Caire. DAWN a élaboré un programme pour l'avenir

de la population, le développement, la santé, les droits reproductifs et l'égalité

des professionnels et les sociétés. L'objectif de DAWN est d'encourager les femmes à partager leurs expériences

à diffuser l'information et à appliquer les stratégies adoptées aux véritables situations

locales. Nous sommes en contact avec les femmes et les hommes de toutes les régions

du monde. Entre 1982 et 1984, DAWN a organisé une série de réunions régionales sur

les droits reproductifs et la population. Cent cinquante femmes venues de 84 pays des

Amériques Latines, du Pacifique, de l'Asie du Sud et du Sud-Est, d'Australie, du

Moyen-Orient, et d'Europe, y ont pris part. Mais le fait que chaque programme régional avait ses propres priorités et

ses méthodes, ces réunions ont permis, d'une part, aux participantes d'échanger quelques

une des problèmes qui leur touchent les individus, les familles, les communautés

de population, et d'autre part, au mouvement international des femmes d'élargir ses

stratégies d'action. Les stratégies d'action doivent être élaborées en collaboration avec les femmes elles-mêmes. Les stratégies doivent

A tout le monde, il faut une stratégie qui tienne compte des points de vue des femmes et

des hommes, des professionnels et des communautés. Les stratégies doivent être élaborées

en collaboration avec les femmes elles-mêmes. Les stratégies doivent être élaborées

en collaboration avec les femmes elles-mêmes. Les stratégies doivent être élaborées

en collaboration avec les femmes elles-mêmes. Les stratégies doivent être élaborées

en collaboration avec les femmes elles-mêmes. Les stratégies doivent être élaborées

en collaboration avec les femmes elles-mêmes. Les stratégies doivent être élaborées

en collaboration avec les femmes elles-mêmes. Les stratégies doivent être élaborées

Certaines féministes sont pour une opposition radicale entre hommes et femmes. D'après DAWN, une telle séparation polarise les initiatives féministes, limite notre possibilité de conclure des alliances potentielles en dehors du mouvement féministe, et accroît le risque d'isoler le mouvement puisque l'autonomie est ainsi poussée à l'extrême.

Les efforts des activistes pour infléchir les politiques démographiques ont fait resurgir des controverses : les femmes doivent-elles poursuivre une stratégie visant à changer les structures ou bien à transformer les institutions et les pratiques sociales? D'aucunes estiment que les approches en matière de population et de droits reproductifs sont trop distinctes pour que se dégage un consensus sur la réforme des politiques démographiques ; que le déséquilibre des forces entre les organisations qui s'occupent de population et le mouvement international des femmes n'est guère favorable aux féministes; et qu'il faut obtenir un consensus entre les féministes avant d'engager un corps à corps avec les organisations s'occupant de population. DAWN a décidé de mener le combat pour réunir les forces féministes et pour que le pouvoir ne revienne pas à laisser le contrôle du pouvoir entre les mains des autres.

### Chapitre 1

## POLITIQUE PASSES ET ACTUELLES

### B. DEBAT DU MOUVEMENT

## DE CONTROLE DE LA FERTILITE

## ET DEFIS POUR LE FUTUR.

Les stratégies... Les femmes doivent... Les politiques... Les mécanismes démocratiques... la transparence et la confiance (voir encadré 9).

Les féministes du Sud ne peuvent échapper à l'intervention de l'Etat si nous voulons que soient appliqués des programmes traitant sur un même pied d'égalité les hommes et les femmes, que soit assurée l'universalisation des services, que les lois soient changées et que l'Etat soit responsable. Grâce au dialogue avec les organismes internationaux et l'Etat, les femmes doivent s'employer à les rendre responsables de l'élaboration et de l'application des politiques qui affectent les femmes. A cet égard, les mécanismes de responsabilisation auxquels les femmes peuvent recourir partent du thème "Droits reproductifs, santé et justice" : "Conférence internationale du Caire, 1994". A travers ce dialogue, les femmes peuvent renforcer et élargir leur participation dans la vie publique aux niveaux local, national et international.

**RÉSUMÉ DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MÉCANISMES POLITIQUES  
DROITS REPRODUCTIFS, SANTÉ ET JUSTICE  
CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES FEMMES, LE CAIRE 1994**

**1. L'ère, qui, quoi et comment**

**Qui ?** Nous devons établir les liens au sein du mouvement des femmes, entre le mouvement et les pouvoirs publics, entre le mouvement et la société civile entière, et parmi les réseaux internationaux.

**Quel ?** Les droits reproductifs ne sont pas à prendre de manière isolée. Ils sont intrinsèquement liés aux modèles de développement macro-économique.

**Comment ?** Nous devons établir le lien entre le renforcement du mouvement au niveau international (par le flux et l'information, la transparence des actions, la rétro action et le suivi) et les actions existantes (en créant des alternatives, en menant des campagnes et en faisant pression sur les décideurs). Les mécanismes politiques des programmes...

**Chapitre 1  
2. Politiques passées et actuelles  
DE CONTRÔLE DE LA FERTILITÉ  
ET DES RISQUES POUR LE FUTUR**

... les politiques de contrôle de la fertilité ont été conçues en tant que politiques de santé publique, mais elles ont eu des conséquences sociales et économiques importantes. Elles ont contribué à réduire la mortalité infantile et à améliorer la santé des femmes, mais elles ont aussi entraîné une réduction de la croissance démographique et une augmentation de la pauvreté.

Il est important de distinguer entre celles qui sont à l'origine de problèmes, et celles qui sont des réponses à ces problèmes. Il faut agir à l'instar de ce que l'on peut préserver son propre programme, son mandat et éviter la coopération. Il faut agir avec confiance et force - les deux sont requis.

**4. Dialogue et action avec les organisations s'occupant de population**

Celles qui dépendent et agissent à l'intérieur doivent être très claires sur le programme soutenu par leur propre mouvement de femmes.

**5. Engagement et responsabilité au sein du mouvement**

Celles qui ont le privilège d'être au sein des groupes politiques doivent faire attention de ne pas se couper de la base, de l'écouter au niveau local et engager au niveau local. Elles doivent pouvoir les traduire dans les exigences plus générales aux niveaux national et international.

Dans la plupart des cultures, les peuples ont souvent eu recours à des pratiques régulant la fertilité pour trouver un équilibre entre la population et les ressources disponibles. A travers les âges, les femmes ont contrôlé leur propre fertilité, parfois à leurs risques et périls. A partir de ce constat, on ne peut pas dire que le principe de base qui sous-tend les programmes internationaux actuels en matière de régulation de la fertilité est un non sens. Ce qui appelle un examen critique toutefois, c'est la portée des interventions en la matière depuis quelques décennies ; les forces qui se mobilisent pour s'opposer à ces politiques et programmes ainsi que les alternatives pour l'avenir.

Durant les 30 dernières années, les organismes internationaux et les gouvernements nationaux ont, de plus en plus, eu recours au contrôle de la fertilité comme une stratégie pour résoudre les problèmes politiques et économiques que comme un moyen d'assurer et de promouvoir les droits et la santé reproductive des femmes. Le niveau de développement économique et la rareté des ressources ont longtemps justifié les politiques de contrôle de la fertilité. Ceci a empêché une analyse sur l'existence des inégalités structurelles\* et de genre\* ; en conséquence les pays du Sud se sont souvent vus imposer les conditionalités sur l'aide économique internationale. Par ailleurs depuis la conférence mondiale sur la population tenue à Mexico en 1984, les pays à économie de marché ont perfectionné la production et développé les distributions de contraceptifs, fournissant ainsi de nouvelles incitations internationales aux politiques de contrôle de la fertilité.

Les programmes et politiques fondés sur le nationalisme et l'eugénisme\* ont guidé les politiques démographiques des Gouvernements, qu'il s'agisse des pays fascistes de l'Europe des années 30, de l'Afrique post coloniale dans les années 60 et 70 et des récents systèmes sanitaires et juridiques institués aux Etats-Unis contre les communautés de couleur.

Aujourd'hui la préservation de l'environnement est citée comme étant une raison urgente pour contrôler la fertilité du Sud, sans que la consommation du Nord, responsable de la dégradation de l'environnement, soit mise en cause. En dépit des contradictions et des revirements dans la définition des politiques de population on peut relever 6 grandes idées en matière de politique démographique (voir encadré 1).

Toutefois, les féministes du Sud et les minorités du Nord ont au fil des décennies

relevé des pressions constantes, exercées sur le contrôle de la population, la privatisation (tant au niveau économique que des ménages) et les programmes et politiques qui maintiennent systématiquement les inégalités de genre dans les politiques générales de population.

En conséquence, les politiques de contrôle de la fertilité ont eu des effets contestables sur la santé et le bien-être de la femme à travers le monde. Outre les programmes de population contraignants, la discrimination et la mauvaise qualité des services, les données sur l'utilisation des contraceptifs, la mortalité maternelle, les avortements dangereux, les maladies sexuellement transmissibles (MST) et la prévalence de l'infection par le VIH\* indiquent de manière empirique la persistance des inégalités de traitement entre les genres dans l'application des programmes.

Le fardeau des programmes de contrôle de la fertilité et des programmes politiques y afférents, qu'il soit biologique ou social, a toujours reposé sur les femmes. Et ceci sans que les investissements nationaux et internationaux ne garantissent l'existence des programmes et services d'appui et que les comportements individualistes des hommes ne soient remis en cause.

Un coup d'œil sur les trois conférences mondiales sur la population permet de comprendre mieux les quelques intervenants, les controverses et contradictions majeures en matière de population. La première conférence sur la population s'est tenue à Bucarest en 1974. Elle a été marquée par un conflit politique entre le Nord et le Sud : les pays du Sud ont résisté aux injonctions en matière démographique que voulait leur imposer le Nord. Par la suite les financements du Nord ont augmenté et malgré la position prise à Bucarest, beaucoup de pays du Sud ont développé leur programme publics de planification familiale, financés par les institutions internationales et adopté des mesures de contrôle de la fertilité.

A ce titre le document issu de la conférence tenu à Mexico en 1984 pourrait être perçu comme un accord entre le Nord et le Sud sur les principes Néo-Malthusiens de contrôle de la population. Cet accord a quelque peu été nuancé par la position des Etats-Unis, se ralliant, pour la circonstance, au Vatican qui soutenait que les activités en matière de population devraient être réduites et le contrôle de la fertilité se faire au niveau des couples. Le contrôle de la fertilité est toutefois demeuré le principe autour duquel s'articulaient les activités des grandes institutions internationales (Banque Mondiale, FNUAP\* et USAID\*) et les orientations nationales en matière de population. La conférence de 1984 n'a pas mis un terme au contrôle de la population mais l'a renvoyé au niveau du couple sans se soucier ni des services, ni des inégalités de genre. Les préparatifs de la conférence internationale sur la population et le développement de 1994 ont révélé les mêmes controverses et contradictions. "Une fois de plus, le débat n'a pas été centré



sur les inégalités socio-économiques entre le Nord et le Sud et les inégalités de genre mais plutôt sur la responsabilité à l'égard de l'environnement". En outre, le VATICAN et ses alliés ont tenté de contrecarrer les initiatives pour intégrer la planification familiale dans les initiatives globales concernant les droits reproductifs et la santé sexuelle. Toutefois, les organisations des femmes dans la préparation de la conférence sur la population et le développement, en transformant le débat ont affirmé leur rôle. Et ceci peut augurer des perspectives de changement.

Ainsi l'histoire des 3 dernières décennies ne retrace pas une évolution linéaire de politique démographique ni à l'échelon national, ni à l'échelon régional, ni à l'échelon international. Les intérêts économiques et politiques nationaux et internationaux ainsi que la propagande et la résistance de certains Gouvernements et Communautés sont autant d'éléments qui ont façonné ces politiques. Même lorsque les politiques envisagent un ensemble cohérent d'objectifs, la nature et la portée des interventions changent avec le temps. Le fait de reconnaître cette instabilité nous permet de remettre en cause la notion d'immuabilité des politiques. Les politiques nationales et internationales sont sujettes à des transformations chaque fois que les relations sociales et les normes culturelles sont défiées à la base. En mettant à nu les contradictions inhérentes aux politiques de population, les participantes aux réunions régionales de DAWN ont recensé les possibilités de changement et formulé un canevas pour conduire ce changement. Notre tâche est de soutenir les luttes des femmes, de revoir et d'éliminer les distorsions de tout genre dans la dynamique des ménages (ou le soi disant domaine privé), tout en s'opposant à l'environnement socio-politique et économique (ou public), responsable de la répression des femmes et des violations de leurs droits en matière de reproduction et de santé sexuelle.

3 - Politiques à deux faces : Elles sont dirigées vers certains groupes marginalisés par la race, l'ethnicité, le statut socio-économique. Elles visent à réduire les inégalités entre les groupes. Les politiques qui se fondent sur l'engagement ou le génocide, se traduisent en programmes qui font régner des abus. Les meilleurs exemples sont l'Afrique du Sud et l'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud. Les programmes aux États-Unis ont selon que l'on se réfère aux communautés de couleur et aux minorités ou aux communautés blanches majoritaires des services différents sont assurés et des politiques différentes sont menées.

4 - Politiques entraînant les besoins essentiels : Elles englobent le contrôle de la fertilité dans le cadre des femmes qui travaillent ; elles favorisent leurs droits et leur bien-être. Elles ont exercé au Soudan, à Cuba, dans l'Est de l'Afrique, au Pérou et au Costa Rica. La planification familiale fait partie intégrante des autres besoins essentiels et des besoins de santé. Malheureusement les programmes d'ajustement structurel et d'autres politiques économiques et politiques internationales ont compromis la poursuite de ces expériences.

## Encadré 1

**APPROCHES ACTUELLES DES POLITIQUES DE POPULATION :  
CARACTERISTIQUES ET CONTRADICTIONS.**

**1 - Politiques étatiques profondément stables :** elles se caractérisent par les modes de distribution de contraceptifs qui organisent une dépendance durable ou permanente vis-à-vis des fournisseurs, la coercition ou les incitations. Les femmes sont en effet considérées comme étant pleinement responsables du contrôle de leur fertilité, mais leur santé et leurs droits sont méconnus, la priorité reste les objectifs démographiques. De telles politiques ont été couramment appliquées en Asie et dans certains pays d'Amérique Latine.

**2 - Politiques de va-et-vient :** on entend politique de va-et-vient, des politiques officielles qui manquent de cohésion. Le trait caractéristique de ces politiques de va-et-vient est la coexistence, en leur sein de mesures contradictoires. Elles peuvent coexister avec les politiques pro-natalistes, comme celles poursuivies pendant la période post-coloniale dans les pays africains, ou les lois islamiques sur la famille, ou plus récemment encore, les politiques d'ajustement structurel, c'est autant de facteurs qui empêchent d'assurer les programmes d'ensemble judicieux de planification familiale et de santé en matière de procréation.

**3 - Politiques mixtes :** Elles sont menées lorsqu'il n'y pas de politiques démographiques claires, même mitigées. Le plus souvent elles surviennent lorsqu'un développement économique a été affiché. Dans les pays comme le Brésil, la Colombie et la Corée le développement économique n'a pas été porteur de pratiques contraceptives appropriées. Certes, la condition de la femme peut s'améliorer avec le temps, mais il n'en reste pas moins que beaucoup de facteurs qui influent sur la dynamique de la fertilité continuent à compromettre la santé et les droits reproductifs. Au lieu de faire tomber les inégalités structurelles\* et celles liées au sexe qui amplifient la fertilité, on est fortement dépendant des conceptions médicales de contrôle de la fertilité, d'où les taux de stérilisation, d'hystérectomies et d'avortements élevés.

**4 - Pro-natalisme :** Il est lié aux valeurs culturelles et religieuses et aux conditions politiques et démographiques. La construction nationale et l'affirmation des valeurs religieuses, comme l'ont montré les interventions du VATICAN tout au long de la préparation de la conférence internationale sur la population et le développement, sont au centre du débat, évacuant le souci de la santé et des droits reproductifs des femmes ainsi que le comportement des hommes en matière de procréation.

**5 - Politique à deux faces :** Elles sont dirigées vers certains groupes marginalisés par la race, l'ethnie, le statut socio-économique. Elles veulent pérenniser des inégalités entre les groupes. Les politiques, qui se fondent sur l'eugénisme ou le génocide, se traduisent en programmes qui font régner des abus. Les meilleurs exemples sont l'Apartheid tel qu'il était pratiqué en Afrique du Sud et l'Apartheid voilé, observé aux Etats-Unis où selon que l'on appartienne aux communautés de couleur et aux minorités ou aux communautés blanches majoritaires des services différents sont assurés et des politiques différentes sont menées.

**6 - Politiques satisfaisant les besoins essentiels :** Elles englobent le contrôle de la fertilité sans que la santé des femmes soit atteinte ; elles favorisent leurs droits et leur bien-être. Elles ont existé au Sri-Lanka, à Cuba, dans l'Etat de Kerala, en Inde et au Costa Rica. La planification familiale fait partie intégrante des autres besoins essentiels et des besoins de santé. Malheureusement les programmes d'ajustement structurel et d'autres politiques économiques et politiques internationales ont compromis la poursuite de ces expériences.

Recommandations de DAWN concernant les services de santé reproductive.

« Les centres de santé reproductive devraient comprendre :

- les services de contraception de qualité : choix dans toute une gamme de méthodes contraceptives, accès à l'information sur les différentes méthodes et leurs effets secondaires, compétence technique des agents à laquelle devraient s'ajouter un savoir-faire relationnel et une disponibilité capables de rendre accessible tout un ensemble de services appropriés ;

- outre de bons services de contraception et des soins de qualité, on devrait pouvoir disposer des services suivants :

- soins pré et post-nataux, services complets de gynécologie, dépistage systématique

recours pénal (en mettant en particulier l'accent sur l'infection par le VIH et le SIDA), pratique d'avortements sans risque (ou au moins un traitement approprié pour la femme qui ont subi un avortement à fait), assistance aux adolescentes et aux femmes ménopausées, des services de santé mentale et d'hygiène du travail et de sécurité.

Chapitre 2

**DROITS REPRODUCTIFS, SEXUELS ET SANTE :  
APPROCHE DES FEMINISTES DU SUD.**

Un minimum d'apport nutritionnel, des soins de santé infantile, une éducation de base, des conditions permettant aux femmes qui travaillent d'assurer la maternité et l'allaitement et l'aide des pouvoirs publics pour les familles au foyer.

Réponse de DAWN :

DAWN condamne l'idéologie néo-libérale qui favorise le rôle du secteur privé comme pourvoyeur des besoins essentiels.

DAWN reconnaît que les techniques médicales offrent beaucoup aux femmes et ne doivent pas être rejetées en bloc. Mais il souhaite que les femmes soient associées à la conception et la vulgarisation de ces techniques, en particulier les méthodes de contraception, et que les entreprises nationales et multinationales soient tenues de respecter les normes éthiques reconnues internationalement.

En résumé donc DAWN, en matière de santé et droits reproductifs, défend le principe que toutes les femmes doivent choisir sans tenir compte ni de la culture, ni des lois ou des moyens économiques, des solutions qui préservent leur santé et sauvegardent leur existence dans la société.

Chapitre 2  
DROITS REPRODUCTIFS, SEXUELS ET SANTE ;  
APPROCHE DES FEMINISTES DU SUD.

L'histoire montre que les Etats et les mouvements politiques, à travers le monde, ont cherché à manipuler le comportement sexuel et la santé reproductive de la femme à des fins politiques, sous le couvert du contrôle de la population. DAWN estime que la santé reproductive des femmes doit s'insérer dans un cadre global de développement humain qui favorise le bien-être de tous les peuples et permette aux femmes d'être des citoyennes à part entière.

Depuis quelques décennies, les femmes ont forgé une plate-forme reconnue mondialement pour défendre leur individualité, leur intégrité physique et leurs droits en tant que personne humaine. DAWN a interprété et élargi cette plate-forme pour qu'elle intègre pleinement les préoccupations des femmes du Sud. La plate-forme de DAWN relative à la santé et aux droits reproductifs s'appuie sur les droits fondamentaux de l'homme : elle voudrait les sortir de leur isolement pour les intégrer dans une perspective plus générale des politiques équitables de développement visant à satisfaire les besoins matériels et sociaux essentiels, notamment le droit à des services de santé, à l'éducation, à l'emploi et le droit à un traitement égal (voir encadré 2).

### Santé et droits reproductifs : quels défis ?

Le mouvement international des femmes et les organisations s'occupant de population doivent relever des défis considérables dans l'application des mesures concernant la santé et les droits reproductifs. Ces défis procèdent pour l'essentiel de facteurs culturels, de l'Etat et du rôle du secteur privé dans le contrôle de la population. DAWN a tenté de déterminer certaines des controverses et contradictions majeures inhérentes à ces défis et offre une analyse, des critiques et des solutions.

#### A. Défis culturels

De nombreux activistes et chercheurs du Sud affirment que le paradigme\* des droits de l'homme autour duquel s'articulent les principes relatifs à la santé et aux droits reproductifs est de nature culturelle pour les raisons suivantes :

- Il affirme, qu'en tant qu'individu la femme doit s'approprier son corps pour disposer librement de ses fonctions de procréation. Ceci repose sur les principes de propriété privée des pays capitalistes de l'Ouest ;

- Il fait fi du relativisme culturel qui insiste sur les différences des modèles culturels et moraux ; en conséquence les principes internationaux des droits de l'homme sont perçus comme une autre forme d'impérialisme. Cependant les chercheurs d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine de DAWN ont tous dénoncé les normes et pratiques culturelles des Etats qui violent la liberté et l'égalité des femmes, sous le prétexte de la souveraineté nationale et culturelle.

**Encadré 2.****PRINCIPES FONDAMENTAUX DE DAWN POUR LA SANTÉ ET LES DROITS REPRODUCTIFS.**

*Selon DAWN, la santé reproductive est inextricablement liée aux droits de la femme comme personne humaine. Aussi les principes fondamentaux de DAWN en la matière intègrent-ils, outre la fonction procréatrice des femmes, leur rôle d'agent économique et culturel.*

*Au niveau de la procréation, dans sa définition des services de santé reproductive, DAWN prescrit non seulement l'accès à l'information et aux méthodes de contraception, à l'avortement légal mais également la prévention et le traitement des MST et du cancer, les soins prénataux et les services de santé mentale ; tout cela placé dans le cadre global des services de santé préventive. Un autre élément des principes de DAWN en matière de santé reproductive est la prise en compte des connaissances traditionnelles, dont la plupart sont graduellement détruites par les techniques médicales imposées.*

*La politique globale de DAWN garantirait l'accès des femmes au logement, à l'éducation, à l'emploi, au droit à la propriété et à l'égalité juridique dans toutes les sphères. Elle garantirait aussi le droit en vertu duquel les femmes ne peuvent pas faire l'objet d'un traitement inégal, de harcèlement sexuel, de mutilations génitales et de toutes formes de violences liées au sexe.*

*L'analyse globale sur laquelle insiste DAWN fait ressortir que les politiques et infrastructures sociales, élément clé de ses propositions se doivent d'assurer les besoins élémentaires des populations, et en particulier des femmes, en matière de santé reproductive. Dans les pays du Sud, nous constatons un désengagement inquiétant de l'Etat à l'égard de sa responsabilité à satisfaire les besoins élémentaires, le secteur privé a pris en charge des services sanitaires qui devraient être largement disponibles dans le secteur public. Cette tendance à la privatisation de la santé, fondée sur les politiques d'ajustement structurel isole ce secteur des autres services essentiels (qui dans de nombreux cas sont également en train d'être privatisés) et limite encore davantage l'accès des femmes pauvres aux soins de santé.*

Ces controverses soulèvent un certain nombre de dilemmes pour les féministes du Sud par rapport au contrôle de la population : comment concilier les droits individuels des femmes et les intérêts de la communauté ? Comment combiner les valeurs des féministes du Sud et l'identité culturelle et résister à l'impérialisme ?

*Réponse de DAWN :*

DAWN affirme que la notion de la personne va au-delà de l'intégrité corporelle et doit être perçue dans le cadre des relations familiales, culturelles et socio-économiques. Elle prédétermine des choix en matière de procréation et autres choix qui s'offrent aux femmes. En conséquence, reconnaître la notion d'individualité devrait rendre plus pertinents les droits et la santé dans divers contextes culturels. Toutefois, la prise de décision individuelle et l'intégrité physique doivent demeurer au centre des droits en matière de procréation et la tâche à laquelle nous devons nous atteler est d'élargir la plate-forme sans en démolir la base.

Les femmes du Sud demeurent sensibles à la diversité culturelle et à la souveraineté nationale et prônent la consolidation des traditions qui favorisent et préservent l'identité culturelle. DAWN affirme l'importance cruciale de l'intégrité culturelle et appuie le rôle des femmes dans la vie quotidienne au sein de la famille et de la communauté qui, à la fois, renforce et renouvelle l'identité culturelle. Mais lorsque les pratiques culturelles ne font qu'assujettir davantage les femmes, portent atteinte à leur intégrité physique ou violent leur droit à décider, elle-mêmes, du cours de leur vie, le devoir de DAWN est de remettre en cause de telles pratiques.

Par ailleurs, les chercheurs africains de DAWN nous rappellent que les traditions ne sont pas figées, elles évoluent historiquement. A mesure que les croyances et pratiques traditionnelles évoluent, de nouveaux modèles remplacent les anciens. L'évolution du rôle des femmes doit être placée dans une telle perspective si l'on veut transformer et consolider de nouvelles identités culturelles qui valorisent l'apport intellectuel, spirituel et matériel des femmes dans leur société.

**B. Défis envers l'Etat.**

Les systèmes juridiques et étatiques actuels continuent de compromettre l'application des principes relatifs à la santé et aux droits reproductifs :

- Des politiques qui sont nocives pour les femmes et les filles telles que les mutilations génitales ou les mariages précoces sont fréquemment justifiées ou protégées par le droit coutumier.
- Les contradictions entre les systèmes juridiques qui protègent les droits des

femmes et ce droit coutumier qui justifie les violations subies par les femmes sapent souvent les efforts des féministes du Sud qui veulent contrecarrer de telles pratiques.

• Les Etats ne créent pas les conditions minimales propres à permettre aux femmes de jouir de leurs droits. En effet, celles-ci ne peuvent jouir pleinement de leurs droits en tant que personne humaine si leurs moyens d'existence sont précaires, si les services de santé publique et les systèmes éducatifs sont inadéquats ni si la diversité culturelle n'est pas respectée.

**Réponse de DAWN :**

Il importe que les Etats procèdent à une réforme de leurs lois de façon à protéger les droits fondamentaux des femmes et à assurer des services appropriés. Les Etats doivent faire concorder les droits coutumier et moderne et améliorer les mécanismes d'application des lois.

Les droits moderne et coutumier doivent répondre des violations des droits fondamentaux des femmes.

Les conditions propices à la jouissance par les femmes de leurs droits et à leur accès à des services de santé sont un préalable. Les organismes internationaux tout comme les gouvernements doivent s'employer à assurer des services d'ensemble de santé reproductive et à protéger les droits socio-économiques (voir encadré 3).

**C. DEFIS PAR RAPPORT A LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION DES CONTRACEPTIFS.**

DAWN reconnaît que l'on assiste dans les pays du Sud, d'une part à un désengagement inquiétant de l'Etat par rapport à sa responsabilité de satisfaire les besoins élémentaires et d'autre part, à une privatisation croissante des services de santé qui devraient être largement disponibles au public. Il en résulte un certain nombre de défis en matière de santé et droits reproductifs :

- les politiques d'ajustement structurel qui ont conduit à une privatisation du secteur sanitaire limitent l'accès des femmes pauvres aux soins de santé de base ;

- l'expérience et la promotion poussées des nouvelles technologies médicales par le secteur privé ont dépossédé les femmes de leurs connaissances et du contrôle qu'elles avaient sur leur corps. Cela se traduit par le recours inopportun aux interventions chirurgicales, notamment la césarienne, le développement de nouvelles méthodes de procréation parfois suspectées, et l'expérimentation de ces techniques largement dans le Sud et dans les groupes marginalisés du Nord.

## Encadré 3

**Recommandations de DAWN concernant les services de santé reproductive.**

Les services de santé reproductive devraient comprendre :

- les services de contraception de qualité : choix dans toute une gamme de méthodes contraceptives, accès à l'information sur les différentes méthodes et leurs effets secondaires, compétence technique des agents à laquelle devraient s'ajouter un savoir-faire relationnel et une disponibilité capables de rendre accessible tout un ensemble de services appropriés ;

- outre de bons services de contraception et des soins de qualité, on devrait pouvoir disposer des services suivants :

- soins pré et post-nataux, services complets de gynécologie, dépistage systématique du cancer du col de l'utérus et du sein, prévention des MST et de l'infection du tractus génital (en mettant en particulier l'accent sur l'infection par le VIH et le SIDA), pratique d'avortements sans risque (ou au moins un traitement approprié pour les femmes qui ont subi un avortement mal fait), assistance aux adolescentes et aux femmes ménopausées, des services de santé mentale et d'hygiène du travail et des services d'éducation sexuelle pour éviter les viols et autres formes de violence sexuelle .

Au-delà de ces services, les conditions minimales devraient inclure :

- Un minimum d'apport nutritionnel, des soins de santé infantile, une éducation de base, des conditions permettant aux femmes qui travaillent d'assurer la maternité et l'allaitement et l'aide des pouvoirs publics pour les femmes au foyer.

**Réponse de DAWN :**

DAWN condamne l'idéologie néo-libérale qui favorise le rôle du secteur privé comme pourvoyeur des besoins essentiels.

DAWN reconnaît que les techniques médicales offrent beaucoup aux femmes et ne doivent pas être rejetées en bloc. Mais il souhaite que les femmes soient associées à la conception et la vulgarisation de ces techniques, en particulier les méthodes de contraception, et que les entreprises nationales et multinationales soient tenues de respecter les normes éthiques reconnues internationalement.

En résumé donc DAWN, en matière de santé et droits reproductifs, défend le principe que toutes les femmes doivent choisir sans tenir compte ni de la culture, ni des lois ou des moyens économiques, des solutions qui préservent leur santé et sauvegardent leur existence dans la société.

Recommandations de DAWN concernant les services de santé reproductive.

Les services de santé reproductive devraient comprendre :

- les services de contraception de qualité : choix dans toute une gamme de méthodes contraceptives, accès à l'information sur les différentes méthodes et leurs effets secondaires, compétences techniques des agents à laquelle devraient s'ajouter un savoir-faire relationnel et une disponibilité capable de rendre accessible tout un ensemble de services appropriés ;

- outre de bons services de contraception et des soins de qualité, on devrait pouvoir disposer des services suivants :

- soins pré et post-natal, services complets de gynécologie, dépistage systématique du cancer du col de l'utérus et du sein, prévention des MST et de l'infection du tractus génital (en mettant en particulier l'accent sur l'infection par le VIH et le SIDA), dépistage et traitement sans retard (ou au moins un traitement approprié pour les femmes qui ont subi un avortement mal fait), assistance aux adolescentes et aux femmes ménopausées, des services de santé mentale et d'hygiène du travail et des services d'éducation sexuelle pour éviter les vols et autres formes de violence sexuelle ;

Au-delà de ces services, les conditions minimales devraient inclure :

- Un minimum d'apport nutritionnel, des soins de santé infantile, une éducation de base, des conditions permettant aux femmes d'éviter le mariage précoce et l'abandon, et l'aide des pouvoirs publics pour les femmes au foyer.

Réponse de DAWN :

DAWN considère l'ibéologie néo-libérale qui favorise le rôle du secteur privé comme pourvoyeur des besoins essentiels.

DAWN reconnaît que les techniques médicales offrent beaucoup aux femmes et ne doivent pas être rejetées en bloc. Mais il souligne que les femmes sont associées à la conception et la vulgarisation de ces techniques, en particulier les méthodes de contraception, et que les entreprises nationales et multinationales soient tenues de respecter les normes éthiques reconnues internationalement.

En résumé donc DAWN, en matière de santé et droits reproductifs, défend le principe que toutes les femmes doivent choisir sans tenir compte ni de la culture, ni des lois ou des moyens économiques, des solutions qui préservent leur santé et sauvegardent leur existence dans la société.

sur les inégalités socio-économiques entre le Nord et le Sud et les inégalités de genre mais plutôt sur la responsabilité à l'égard de l'environnement". En outre, le VATICAN et ses alliés ont tenté de contrecarrer les initiatives pour intégrer la planification familiale dans les initiatives globales concernant les droits reproductifs et la santé sexuelle. Toutefois, les organisations des femmes dans la préparation de la conférence sur la population et le développement, en transformant le débat ont affirmé leur rôle. Et ceci peut augurer des perspectives de changement.

Ainsi l'histoire des 3 dernières décennies ne retracer pas une évolution linéaire de politique démographique ni à l'échelon national, ni à l'échelon régional, ni à l'échelon international. Les intérêts économiques et politiques nationaux et internationaux ainsi que la propagande et la résistance de certains Gouvernements et Communautés sont autant d'éléments qui ont façonné ces politiques. Même lorsque les politiques envisagent un changement d'orientation, la portée des interventions changeait avec

le temps. Le fait de reconnaître cette instabilité nous permet de remettre en cause la notion d'immuabilité des politiques. Les relations nationales et internationales sont sujettes aux transformations, dans les relations sociales et les normes culturelles, ce qui est déduit de la réflexion aux politiques. Pour ce qui est des possibilités de changement et d'innovation, la tâche est de soutenir les initiatives de tout genre qui affectent la dynamique des ménages (ou le secteur domestique privé), tout en s'opposant à la dynamique économique (ou publique), responsable de la reproduction des inégalités et de la dégradation de l'environnement.

**Chapitre 3**

**CONFERENCE INTERNATIONALE  
SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT:  
QUELS DEFIS POUR L'AVENIR ?**

**APPROCHES ACTUELLES DES POLITIQUES DE POPULATION :  
CARACTERISTIQUES ET CONTRADICTIONS**

1 - **Politiques stables et profondément établies** : elles se caractérisent par les modes de distribution de responsabilités qui organisent une dépendance durable ou permanente vis-à-vis des fournisseurs, la coexistence ou les inclinaisons. Les femmes sont en effet considérées comme étant pleinement responsables du contrôle de leur fertilité, mais leur santé et leurs droits sont négligés, le pilotage reste les objectifs démographiques. De telles politiques ont été couramment appliquées en Asie et dans certains pays d'Amérique Latine.

2 - **Politiques de no-et-voilà** (on attend politique de no-et-voilà, des politiques officielles qui manquent de cohésion. Le trait caractéristique de ces politiques de no-et-voilà est la coexistence, en leur sein de mesures contradictoires. Elles peuvent coexister avec les politiques pro-natalistes, comme celle promulguée pendant la période post-coloniale dans les pays africains, ou les politiques

qui visent à plus rapidement réduire les populations, comme celle appliquée en Chine. Elles peuvent également coexister avec des politiques qui encouragent d'assurer les programmes nationaux d'ajustement de planification familiale et de santé-en matière de procréation.

**Chapitre 3**

3 - **Politiques à deux faces** : Elles ont pour but de résoudre les problèmes démographiques, mais elles ont aussi pour but de résoudre les problèmes sociaux, économiques, politiques, culturels, etc. Elles ont pour but de résoudre les problèmes démographiques, mais elles ont aussi pour but de résoudre les problèmes sociaux, économiques, politiques, culturels, etc.

**CONFERENCE INTERNATIONALE  
SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT  
QUELS DEBATS POUR L'AVENIR ?**

La conférence internationale sur la population et le développement a été organisée à Mexico en septembre 1984. Elle a réuni plus de 120 pays et a permis de discuter de nombreux problèmes liés à la population et au développement. Les débats ont porté sur des thèmes tels que la santé, l'éducation, l'emploi, l'équité, etc. Les conclusions de la conférence ont été résumées dans un rapport intitulé "Le programme d'action de Mexico".

4 - **Politiques favorables** : Elles ont pour but de résoudre les problèmes démographiques et sociaux, économiques, politiques, culturels, etc. Elles ont pour but de résoudre les problèmes démographiques, mais elles ont aussi pour but de résoudre les problèmes sociaux, économiques, politiques, culturels, etc.

5 - **Politiques à deux faces** : Elles sont dirigées vers certains groupes marginalisés par la race, l'éthnie, le statut socio-économique. Elles visent à éliminer des inégalités entre les groupes. Les politiques qui se fondent sur l'eugénisme ou le génocide, se traduisent en programmes qui font régner des abus. Les meilleurs exemples sont l'Apartheid tel qu'il était pratiqué en Afrique du Sud et l'extermination des Juifs aux Etats-Unis au début de la Seconde Guerre mondiale. Dans ces deux cas, les politiques à deux faces ont conduit à des conséquences désastreuses et des politiques différentes sont nécessaires.

6 - **Politiques satisfaisant les besoins essentiels** : Elles visent à garantir le droit de la fertilité sans que la santé des femmes soit atteinte, ainsi qu'avoir leurs droits et leur bien-être. Elles ont été mises en œuvre au Sri-Lanka, à Cuba, dans l'Etat de Kerala, au Inde et au Costa Rica. La planification familiale fait partie intégrante des autres besoins essentiels et des besoins de santé. Malheureusement les programmes d'ajustement structurel et d'autres politiques économiques et politiques internationales ont compromis le poursuite de ces expériences.

Sous l'effet des campagnes menées par les femmes depuis plusieurs années au niveau international, le débat sur la population a changé de contenu. Les campagnes des femmes tout au long des préparatifs de la CIPD ont permis d'intégrer les préoccupations des femmes dans le projet de document qui présente les principes de DAWN concernant la santé et les droits reproductifs (voir encadré 4). Mais la route reste longue. L'essentiel du document contient encore des termes mis entre guillemets qui auront du mal à passer au Caire. Que ce document soit approuvé tel quel ou, non notre tâche sera de mobiliser les femmes pour qu'elles appuient avec force l'approche intégrée qui y est présentée sur les problèmes de la santé et des droits reproductifs à l'échelon national.

Après que la santé et les droits reproductifs auront été débattus et adoptés par les pouvoirs publics, DAWN reconnaît qu'il y a un risque que le discours féministe soit récupéré par les organisations s'occupant de population, des organismes d'aide et les scientifiques. Nous invitons les femmes du Sud à faire la part entre le discours des pouvoirs publics et les politiques et actions de fond qui visent effectivement à protéger la santé des femmes et leurs droits pour assurer leur bien-être. Il importe de formuler des stratégies méthodiques pour l'avenir.

Encadré 4

**PROGRAMME D'ACTION PROVISOIRE POUR  
LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION  
ET LE DEVELOPPEMENT**

Septième Partie:

**DROITS REPRODUCTIFS, SANTE SEXUELLE,  
SANTE REPRODUCTIVE ET PLANIFICATION FAMILIALE.**

*Ce document établi pour la conférence internationale sur la population et le développement définit la santé reproductive comme étant le bien-être physique, mental et social (et pas seulement l'absence de maladie) et la capacité pour un homme ou une femme de mener sa propre sexualité sans qu'il y ait un risque pour sa santé.*

*La santé sexuelle désigne la prise en compte des aspects physiques, émotionnels, intellectuels et sociaux dans la sexualité. Les services de santé sexuelle devraient tendre à favoriser des relations harmonieuses entre les hommes et les femmes pour une maîtrise de leur sexualité et pas seulement à juguler les problèmes liés à la santé reproductive et à prévenir les maladies sexuellement transmissibles.*

*Ce Document déclare que les droits sexuels et reproductifs englobent certains droits de l'homme qui sont déjà officiellement reconnus : le droit fondamental de tout couple et tout individu de décider du nombre de ses enfants ainsi que de l'espacement des naissances, d'être suffisamment instruit et informé sur ces questions et de bénéficier de services adéquats en la matière ; le droit au respect et à la sécurité de la personne et à son intégrité physique ; le droit à l'égalité de traitement et le droit de vivre sans violence.*

## STRATEGIES PROSPECTIVES : APRES LA CONFERENCE DU CAIRE

Les mouvements de femmes, à travers le monde s'emploient à redéfinir les objectifs des organismes internationaux et à leur conférer une nouvelle autorité pour dénoncer la duplicité des pouvoirs publics à l'égard des violences fondées sur le sexe et l'Ethnie et pour gommer les inégalités structurelles et autres politiques ou pratiques qui nuisent aux femmes. En tant que réseau féministe du Sud, DAWN a retenu des stratégies pour renforcer le mouvement International des femmes et lui permettre de continuer à mener ce combat, ainsi que des stratégies spécifiques pour surmonter toutes les pesanteurs culturelles, étatiques et des forces du marché en matière de santé et de droits reproductifs.

## RENFORCEMENT DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DES FEMMES

Au cours des années 90, le mouvement international des femmes a enfin atteint sa maturité, intégrant en son sein des mécanismes qui établissent une division claire des responsabilités, une participation plus large et un accès accru aux techniques mondiales de communication de pointe. Les conférences des Nations Unies-organisées ces cinq dernières années témoignent de la légitimité politique du mouvement international des femmes. Aujourd'hui les préoccupations des femmes sont reconnues et prises en compte dans les programmes internationaux de développement. Qui plus est, les organisations et réseaux de femmes se sont alliés aux organismes d'aide et de défense des droits de l'homme aux associations autochtones et aux mouvements d'homo-sexuels et de lesbiennes et dans certains cas ont ouvert le dialogue avec certains services publics.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour que nos propositions soient réellement appliquées. Pour aller de l'avant et mettre en œuvre les stratégies débattues ci-dessus, il importe de continuer à renforcer le mouvement international des femmes en procédant à un examen critique du mouvement, en menant un débat en son sein et en dehors du mouvement et en développant des stratégies et des activités concrètes.

### A. EXAMEN CRITIQUE DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DES FEMMES.

Certaines féministes craignent que la reconnaissance de la diversité du mouvement des femmes ne provoquent sa division. DAWN est d'avis que la priorité majeure après le CAIRE est d'œuvrer pour que la considérable diversité du mouvement international des femmes, constitué de groupes non homogènes, devienne un moyen de renforcer notre légitimité politique.

Certaines féministes sont pour une opposition radicale entre hommes et femmes. D'après DAWN, une telle séparation polarise les initiatives féministes, limite notre possibilité de conclure des alliances potentielles en dehors du mouvement féministe, et accroît le risque d'isoler le mouvement puisque l'autonomie est ainsi poussée à l'extrême.

Les efforts des activistes pour infléchir les politiques démographiques ont fait resurgir des controverses : les femmes doivent-elles poursuivre une stratégie visant à changer les structures ou bien à transformer les institutions et les pratiques sociales? D'aucunes estiment que les approches en matière de population et de droits reproductifs sont trop distinctes pour que se dégage un consensus sur la réforme des politiques démographiques ; que le déséquilibre des forces entre les organisations qui s'occupent de population et le mouvement international des femmes n'est guère favorable aux féministes; et qu'il faut obtenir un consensus entre les féministes avant d'engager un corps à corps avec les organisations s'occupant de population. "DAWN a décidé de mener le combat pour réunir les forces nécessaires pour exercer le pouvoir là où il se trouve". Ne pas agir revient à laisser le contrôle du pouvoir entre les mains des autres.

## B. DEBAT CRITIQUE AU SEIN ET EN DEHORS DU MOUVEMENT

Les stratégies politiques du mouvement féministe doivent être formulées et menées grâce à un débat au sein du mouvement ; elles doivent reposer sur des règles clairement établies, notamment en ce qui concerne les mécanismes démocratiques de prise de décision, la division du travail entre celles qui œuvrent de l'intérieur et celles qui exercent des pressions de l'extérieur à partir des systèmes politiques dominants, la transparence et la confiance (voir encadré 5).

Les féministes du Sud ne peuvent échapper à l'intervention de l'Etat si nous voulons que soient appliqués des programmes traitant sur un même pied d'égalité les hommes et les femmes, que soit assurée l'universalisation des services, que les lois soient changées et que l'Etat soit responsabilisé. Grâce au dialogue avec les organismes internationaux et l'Etat, les femmes doivent s'employer à les rendre responsables de l'élaboration et de l'application des politiques qui affectent les femmes. A cet égard, les mécanismes de responsabilisation auxquels les femmes peuvent recourir partent du thème "Droits reproductifs, santé et justice : Conférence Internationale du Caire, 1994". A travers ce dialogue, les femmes peuvent renforcer et élargir leur participation dans la vie publique aux niveaux local, national et international.

## Encadré 5

**RESUME DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MECANISMES POLITIQUES  
DROITS REPRODUCTIFS, SANTE ET JUSTICE :  
CONFERENCE INTERNATIONALE DES FEMMES, LE CAIRE 1994.**

**1. Liens, qui, quoi et comment**

**Qui ?** Nous devons établir les liens au sein du mouvement des femmes, entre le mouvement et les pouvoirs publics, entre le mouvement et la société toute entière; et parmi les réseaux internationaux.

**Quoi ?** Les droits reproductifs ne sont pas à prendre de manière isolée, ils sont intrinsèquement liés aux modèles de développement macro-économique.

**Comment ?** Nous devons établir le lien entre le renforcement du mouvement au niveau interne (par le flux et l'information, la transparence des actions, la retro-action et le suivi) et les activités extérieures (en créant des alternatives, en menant des campagnes et en faisant pression sur les décideurs). Pour souligner l'imbrication des problèmes, il faut une solidarité avec les autres.

**2. Mobilisation pour les droits reproductifs, la santé et la justice.**

Les activistes ne devraient pas se limiter à travailler avec le mouvement féministe, mais devraient établir des liens avec d'autres mouvements sociaux aux niveaux local, national et international.

**3. Action envers et dans les institutions officielles de la CIPD**

Celles qui agissent en dehors ont moins de pouvoir et doivent s'allier avec celles qui agissent à l'intérieur; de la même manière, ces dernières ne peuvent pas travailler comme il faut si elles n'ont pas le soutien de celles qui agissent au sein du mouvement. Il est important de distinguer entre celles qui sont à l'extérieur parce qu'elles ne sont pas informées et celles qui sont dehors pour des raisons tactiques. Il faut agir à l'intérieur tant que l'on peut préserver son propre programme, son mandat et éviter la cooptation\*. Il faut agir avec confiance et force : les deux sont requis.

**4. Dialogue et action avec les organisations s'occupant de population.**

Celles qui dialoguent et agissent à l'intérieur doivent être très claires sur le programme soutenu par leur propre mouvement de femmes.

**5. Engagement et responsabilité au sein du mouvement.**

Celles qui ont le privilège d'agir au sein des groupes politiques doivent faire attention de ne pas se couper de la base, de l'informer sur les besoins et exigences au niveau local. Elles doivent pouvoir les traduire dans les exigences plus générales aux niveaux national et international.

## 6. Représentation

Les activistes, à quelque niveau que ce soit, sont tenues de rendre des comptes aux femmes de la base. On ne peut pas accepter que les organismes internationaux puissent désigner, de haut en bas, des soi-disants experts et des représentantes des femmes.

## 7. Les femmes face aux pouvoirs publics.

Les ONG doivent demander aux pouvoirs publics des comptes sur les promesses qu'ils ont faites ou des conventions qu'ils ont signées. Cela requiert un mécanisme d'évaluation de l'action publique.

## 8. Bailleurs de fonds

Il faut faire la part entre les bailleurs de fonds qui ont leur propre programme (qui font appel à la contribution des femmes) et ceux qui veulent financer des activités définies par les femmes elles-mêmes.

## 9. Transparence

La transparence signifie admettre et travailler avec différents pouvoirs, elle donne lieu à une coopération sur des bases clairement définies, publiques et convenues.

## 10. Nécessité d'échanger les vues et d'élaborer ensemble un cadre conceptuel et analytique global pour des stratégies et une action spécifiques.

Pour bâtir un mouvement fort ou créer des alliances, il faut prendre le temps nécessaire et dépenser l'énergie requise pour échanger les expériences et les visions.

## 11. Evaluation de notre force en tant que mouvement.

Sur notre route vers le Caire, le mouvement se consolide, il bâtit des alliances et continuera de le faire. Nous savons que notre campagne n'aboutira que si des efforts sérieux sont faits au niveau local. Nous devons être unies sur nos vues et solidaires dans nos stratégies. Notre combat politique portera : nos armes sont notre diversité et notre insoumission aux règles établies.

## STRATEGIES DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DES FEMMES POUR RELEVER LES DEFIS EN MATIERE DE SANTE ET DE DROITS REPRODUCTIFS.

### A. STRATEGIES FACE AUX DEFIS CULTURELS

Dans toutes les cultures, la coexistence transforme les différences biologiques et la sexualité en des relations fondées sur le pouvoir.

***Modifier les systèmes culturels qui oppressent les femmes, tel risque d'être le défi le plus ardu du mouvement des femmes au cours des années à venir.***

Par la recherche et l'action, les femmes doivent alimenter et mieux redéfinir la critique contre les discriminations liées au sexe ; modifier les attitudes nationales sur la sexualité des femmes et la structure idéale de la famille ; garantir le droit des femmes à des services sociaux, et lutter pour la valorisation de la contribution des femmes dans le foyer, dans la communauté et dans la nation.

Nous devons renforcer et soutenir tous les aspects de changements culturels tout en préservant ceux qui ne violent pas l'intégrité de la femme, sans tomber dans un relativisme culturel. DAWN exhorte les femmes du Sud à reconnaître que le relativisme culturel ou la suprématie morale, souvent au nom de l'identité culturelle, la souveraineté nationale ou la religion, entament le pouvoir des femmes à défendre leurs droits reconnus universellement.

### B. STRATEGIES POUR FAIRE FACE AUX DEFIS ENVERS L'ETAT

Le mouvement pour la santé de la femme doit s'employer à faire en sorte que les Etats soient tenus responsables de l'élaboration et l'application des politiques qui violent les droits des femmes en matière de santé reproductive. Les femmes doivent militer pour l'intégration des droits de la femme, en particulier de ses droits reproductifs énoncés dans la Charte des Droits de l'Homme de l'ONU, mesure préalable pour modifier le concept universel des droits de l'homme.

Les femmes doivent lutter pour que le comité international de contrôle mis sur pied en application de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes soit autorisé à enquêter sur les griefs et mener une action contre les Etats qui tolèrent ces violations ou ne respectent pas la convention.

Conformément aux principes des droits politiques et socio-économiques internationaux de l'homme, les Etats doivent savoir qu'ils ont la responsabilité d'assurer

des services adéquats en matière de santé ; d'adopter et d'appliquer des mesures visant à éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles ; de formuler des politiques et programmes d'éducation des hommes favorisant des comportements responsables en matière de procréation, prévenant la transmission des MST et assurant le bien-être de leurs enfants.

Lorsque les pouvoirs publics ne sont pas sensibles à ces campagnes, les femmes devraient recourir aux dispositions réglementaires et aux mécanismes juridiques pour que les Etats assurent leurs responsabilités à l'égard de leurs citoyens, dans le cadre d'instances internationales telles que l'Organisation Mondiale de la Santé, la Commission des Droits de l'Homme et la Cour Internationale de Justice de la Haye.

Les organismes internationaux et les bailleurs de fonds devraient déployer leur propre programme et types de financement pour promouvoir ce programme prospectif.

### C. STRATEGIES POUR RELEVER LES DEFIS CONTRE LES FORCES DU MARCHE

La crise économique mondiale a montré qu'un équilibre doit être assuré entre le développement socio-économique conduit par l'Etat et les initiatives privées. Il n'y a pas de plan unique mais quelle que soit l'approche adoptée, elle doit pour l'essentiel viser à la réalisation de la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la fourniture de services essentiels grâce à la participation.

Les femmes devraient contrôler et attirer l'attention sur la baisse des ressources de l'Etat affectée aux secteurs et services sociaux. Nous devons nous organiser contre la promotion permanente des exportations, au détriment de la production de denrées destinées à la consommation locale.

Les femmes devraient s'engager davantage dans la recherche et le pilotage des partenariats public et privé pour satisfaire les besoins essentiels. L'échange Sud-Sud de l'information sur les mécanismes efficaces devrait être encouragé.

Les femmes devraient, par le biais de campagnes destinées aux consommateurs, être associées à la conception et à la distribution des techniques en matière de santé reproductive et obliger les sociétés nationales et multinationales qui mettent au point ces techniques de respecter les normes éthiques acceptées internationalement.

Si les compagnies privées passent outre ces pressions des pouvoirs publics, les femmes devraient recourir aux dispositions législatives et réglementaires internationales qui s'offrent au sein d'organisations internationales telles que l'Organisation Mondiale de la Santé, la Commission des Droits de l'Homme et la Cour Internationale de Justice.

## CONCLUSION

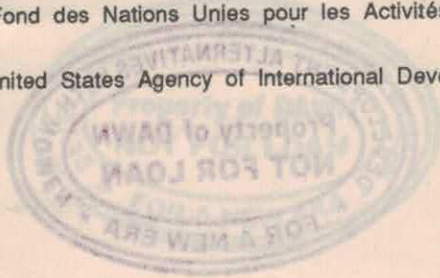
Dans les années 90, le développement va vers un nouveau sens. Certes l'aide au développement demeure manipulée à des fins politiques et commerciales, mais les nouveaux acteurs politiques réunis dans la société civile saisissent aujourd'hui ce moment sans précédent pour briser l'ordre établi. Repenser le contrôle de la population est un jalon partiel, bien qu'essentiel, dans la prise en compte des besoins et des droits des femmes dans le concept global de développement en vue d'assurer une croissance économique équitable, de promouvoir les droits de l'homme et de réaliser un développement durable.

Après le Caire, les organisations s'occupant de population et le mouvement international des femmes doivent s'employer à assurer la santé et les droits reproductifs des femmes en mettant en œuvre les principes prônés. Le présent document offre des informations, une analyse critique et des stratégies issues de points de vues de féministes du Sud, là nous pouvons nous mouvoir sur ce terrain plein de contradictions vers un programme efficace en matière de santé et de droits reproductifs, éléments qui seraient au cœur de politiques et programmes de population et de développement. Ce défi interpelle chacune d'entre nous.

RÉSUMÉ DE LA PLATE-FORME DE DAWN\*  
POUR LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA

LEXIQUE

- **GENRE** : Le sexe.
- **VIH** : Virus de l'immunodéficience humaine
- **EUGENISME** : Science étudiant les moyens qui permettent de préserver l'espèce humaine de la déchéance. La théorie nazie était basée sur cette science en ce sens qu'elle persécutait les Juifs pour préserver la race aryenne.
- **PARADIGME** : C'est une donnée à partir de laquelle on élabore un ensemble de théorie de politique ou des stratégies qu'on a pas besoin de démontrer. Par exemple on dit que la femme c'est le sexe faible.
- **REPRODUCTIF** : Relatif la reproduction.
- **REPRODUCTION** : Fonction par laquelle les êtres vivants perpétuent leur espèce. La notion de droit reproductif repose sur une chose fondamentale c'est que c'est avec le corps de la femme qu'on fait des enfants. Celui-ci lui appartenant ne saurait servir à quelque finalité que ce soit sans son accord.
- **FNUAP** : Fond des Nations Unies pour les Activités de Population.
- **USAID** : United States Agency of International Development.



## SOMMAIRE

<i>Préface</i> .....	5
<i>Introduction</i> .....	6
<i>Politiques passées et actuelles de contrôle de la fertilité et défis pour le futur</i> .....	7
<i>Droits reproductifs, sexuels et santé</i> .....	12
<i>Conférence Internationale sur la population et développement :</i> <i>Quels défis pour l'avenir</i> .....	18
<i>Conclusion</i> .....	26
<i>Lexique</i> .....	27



(1) Le livre de Sonia CORREA, "Population and Reproductive Rights Feminist Perspectives from the South" est disponible aux adresses suivantes :

**Zed BOOKS**

7 Cynthia Street

London, NI 9JF

United Kingdom

Telephone : 44-71-837-4014

Fax : 44-71-833-3960

Ou :

**DAWN Secretariat**

C.O Women in Development Unit (WAND)

University of the West Indies

School of Continuing Studies

Pinelands, St. Indies

Telephone : (809) 426-9288, 436-6312,3

Fax : (809) 426-3006

4186